



Comité de Jumelage Franco-Allemand Ablon-sur-Seine - Neubíberg



Bulletin de renouvellement d'adhésion

— Année 2017 —

Chers adhérentes, chers adhérents,

Ce jumelage est le vôtre. Il vit grâce à ses adhérents, à votre participation active via vos adhésions mais surtout à vos participations aux événements et aux voyages organisés.

Le bureau vous invite à renouveler votre engagement pour 2017, le programme est riche à la fois pour les jeunes et les adultes et nous espérons vous y retrouver toujours plus nombreux.

Vous avez le choix de votre cotisation :

- | | |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> Cotisation Famille (trois personnes ou plus composant le foyer à la même adresse) | 40,00€ |
| <input type="checkbox"/> Cotisation Duo (deux adultes à la même adresse) | 30,00€ |
| <input type="checkbox"/> Cotisation Simple Adulte (personne seule adulte) | 20,00€ |
| <input type="checkbox"/> Cotisation Membre d'Honneur/Bienfaiteur* | 15,00€ |
| <input type="checkbox"/> Cotisation Simple Jeune (moins de 18 ans) | 13,00€ |

*Les membres bienfaiteurs et les membres d'honneur sont définis lors de l'assemblée générale.

Identité des adhérents

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} inscription | <input type="checkbox"/> Renouvellement |
|---|---|

Adresse :

Nom(s)/Prénom(s)	Mail	Téléphone
------------------	------	-----------

Intéressé par :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Échange jeunes | <input type="checkbox"/> Recevoir un adulte |
| <input type="checkbox"/> Participer au voyage adultes | <input type="checkbox"/> Aider à l'organisation du jumelage |

Droit à l'image : J'autorise le comité de Jumelage à me photographier, lors des différents événements. J'autorise l'utilisation non commerciale et à titre gracieux de ces photos pour le site internet du comité.

Assurances : Au nom du principe de réciprocité me conduisant à accueillir des hôtes à mon domicile, je certifie être à jour des assurances logement et/ou véhicule.

Mentions légales : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du comité. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Contact : ghislain.borrelly@jumelage-ablon-neubiberg.fr ou alexandre@jeandess.fr
www.jumelage-ablon-neubiberg.fr